

LISTE DES REVUES DE SCIENCE POLITIQUE. NOUVELLES DISPOSITIONS DE L'AERES
(23 octobre 2008)

La direction de l'AERES a décidé, le 8 octobre dernier, d'autoriser les disciplines qui le souhaitent à publier des listes non hiérarchisées de revues comptant pour le calcul des "publiants" lors de l'évaluation des unités de recherche. Après discussion, le groupe de travail sur les revues de science politique a décidé de publier une liste modifiée, composée des revues qui avaient été prises en compte comme revues scientifiques centrales de la discipline dans la précédente liste, mais sans distinction interne entre revues classées A et revues classées B. Vous trouverez ci-dessous le nouveau texte tel qu'il apparaîtra dès que possible sur le site AERES.

Pierre MULLER, Délégué scientifique AERES, sociologie-science politique
Jean-Louis BRIQUET, Délégué scientifique adjoint, science politique

Un groupe de travail a été constitué, composé de : 2 représentants de l'AERES ; 2 représentants du CNU section 04 ; 2 représentants de la section 40 du Comité national du CNRS ; 2 membres de l'AFSP à titre individuel ; 2 présidents de comités de visite AERES. Les principales institutions et associations disciplinaires ont donc été parties prenantes de l'élaboration du classement.

Le classement a été, pour le moment, limité aux revues françaises appartenant strictement à la science politique. Un groupe de travail sera prochainement mis en place afin de disposer d'un panorama plus précis des revues non françaises (anglophones et non anglophones). Dans l'attente, les experts sont invités à se référer aux classements internationaux, en particulier celui du Web of Science. En ce qui concerne les revues d'autres disciplines dans lesquelles publient fréquemment les chercheurs et enseignants-chercheurs en science politique (sociologie, histoire, anthropologie, droit, etc.), ce sont les classements établis dans ces autres disciplines (et donc ceux de la liste générale SHS) qui seront utilisés.

*

Une liste de revues a été soumise au groupe de travail, composée des revues de science politique de la liste des revues SHS établie par le CNRS (ont été ajoutées certaines revues n'apparaissant pas sur cette liste mais dans lesquelles les politistes évalués par la section 40 ont publié en 2005-2006 et 2006-2007).

Les membres du groupe ont attribué une note à chacune des revues, selon les critères suivants :

A : Revue généraliste de tout premier plan dans la discipline et revues spécialisées de tout premier plan dans leur domaine

B : Revues généralistes et spécialisées importantes

C : Revues de second rang ou revues non scientifiques (vulgarisation, etc.)

Remarque : Il a été jugé préférable d'utiliser les critères ci-dessus plutôt que les seuls critères de visibilité internationale (cf. classements European Science Foundation, ou European Reference Index for Humanities, etc.), cela pour la raison principale que très peu de revues françaises pourraient être classées selon ces critères et, par là, qu'une telle différenciation ne permettrait pas une évaluation raisonnable de la production scientifique effective des politistes français.

*

Un premier classement a été effectué à partir des notes ainsi attribuées et après discussion entre les membres du groupe lors d'une réunion à l'AERES le 24 juin 2008. Ce classement distinguait des revues classées A et des revues classées B, conformément aux directives de l'AERES, qui demandait à cette époque l'établissement de listes hiérarchisées. En octobre 2008, la direction de l'AERES a autorisé les disciplines qui le souhaitaient à publier des listes non hiérarchisées, composées de revues scientifiques prises en compte pour le calcul des « publiants » lors de l'évaluation des unités de recherche. Une discussion s'est alors engagée entre les membres du groupe de travail, qui ont adopté la solution d'une liste non hiérarchisée – considérant qu'elle était la mieux adaptée à ce qui avait été leur objectif lors de l'établissement de la première liste : individualiser un noyau de revues scientifiques centrales en science politique. Une nouvelle liste a donc été établie, composée des revues apparaissant dans la première liste, mais sans distinction A / B en son sein.

Liste des revues scientifiques centrales : science politique
(Revue prises en compte pour le calcul des « publiants »)

Cemoti
Communications
Critique internationale
Cultures et conflits
Droit et société
Genèses
Lien social et Politique
Lusotopie
Mots. Langages du politique
Pôle sud
Politique africaine
Politique et management public
Politique européenne
Politix. Revue des sciences sociales du politique
Pouvoirs
Problèmes d'Amérique latine
Quaderni
Raisons politiques
Réseaux
Revue d'études comparatives Est Ouest
Revue du monde musulman et de la Méditerranée
Revue française d'administration publique
Revue française de science politique
Revue française des affaires sociales
Revue internationale de politique comparée